

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/09/2025 - 20693 - 2014 B 01526 - 328 919 311 - 3 G

Désignation de l'entreprise		SAS 3 G										Néant		*						
Adresse de l'entreprise		24 L'ouvrierière										44310		SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU						
SIRET		32891931100014																		
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12										Durée de l'exercice précédent *		12						
														Exercice N clos le						
														31012025						
ACTIF																				
														Brut						
														Amortissements-Provisions						
														Net						
														1						
														2						
														3						
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{		Fonds commercial *		010		012												
		{		Autres *		014		016												
	Immobilisations corporelles *					028	628 939	030	406 887				222 052							
	Immobilisations financières * (1)					040	6 752	042					6 752							
	Total I (5)					044	635 691	048	406 887				228 804							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS			Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052												
				Marchandises *		060		062												
			Avances et acomptes versés sur commandes		064		066													
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *		068	17 291	070					17 291								
			Autres* (3)		072	2 108	074				2 108									
			Valeurs mobilières de placement		080	66 000	082	3 419				62 581								
			Disponibilités		084	131 436	086					131 436								
			Charges constatées d'avance *		092	3 288	094					3 288								
			Total II		096	220 123	098	3 419				216 704								
			Total général (I + II)		110	855 814	112	410 306				445 508								
PASSIF														Exercice N NET						
														I						
CAPITAUX PROPRES			Capital social ou individuel *		120							90 000								
			Ecart de réévaluation		124															
			Réserve légale		126							9 000								
			Réserves réglementées *		130															
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131		132							108 560								
			Report à nouveau		134															
			Résultat de l'exercice		136							-2 399								
			Subventions d'investissement		137															
			Provisions réglementées		140							1								
			Total I		142							205 161								
		Total II		154																
DETTES (*)			Emprunts et dettes assimilées		156							3 932								
			Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164															
			Fournisseurs et comptes rattachés *		166							5 204								
			Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 283)		172						283									
			Comptes courants d'associés		173						230 929									
			Autres dettes		175															
			Produits constatés d'avance		174															
			Total III		176							240 347								
Total général (I + II + III)														180						445 508
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195													
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de														

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3 G

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

3 1 0 1 2 0 2 5

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires {	215			214	33 911	
		services *		217			218	7 211	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
	Production immobilisée*						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
Autres produits						230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	41 122	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	66	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	10 169	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243				244	634	
	Rémunérations du personnel*						250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255				254	35 429	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	1	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)							264	46 299	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	-5 178	
Produits financiers (III)			280	6 464			294	3 685	
Charges financières (V)							290		
Produits exceptionnels (IV)							290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300	1		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348							
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)							310	-2 399	
B- RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	314	2 399	
Régime de réintégration	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles*					322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249			251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987		342		
	France Ruralités Revitalisation FRR (44 quindecies A)	181		JEI (44. sexes A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345							
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647						
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648						
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641						
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990						
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							352	354	2 399
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	9 145	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 Déficit col.2							370	372	11 544

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise SAS 3 G
Numéro de siret 32891931100014

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025
--

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt PRET PANNEAUX PHOTOLTAIQUES -	2
CAP SOLDE COMPTA 2025	1 047
Total des charges à payer	1 049



Désignation de l'entreprise SAS 3 G
Numéro de siret 32891931100014

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025

Désignations	Montant
PAR PRODUCTION AU 31/01 VENTE ELECTRICITE CPTEUR 2	469
PAR PRODUCTION AU 31/01 par compteur 1	526
Total des produits à recevoir	995



SAS 3 G

SAS au capital de 90 000,00 euros

Siège social : 24 L'ouvrvardiere 44310 SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU

RCS n°328919311- RCS D 328.919.311 NANTES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 JANVIER 2025

Le 18 juillet 2025, les actionnaires de la société SAS 3 G se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, à 11 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par ANNE GUIBRETEAU.

La Présidente constate que :

Sont présents :

- Madame GUILBRETEAU Anne, propriétaire de 3 000,00 actions, représentant 3 000,00 voix, Présidente de la société.

- Monsieur GUILBRETEAU Philippe, propriétaire de 3 000,00 actions, représentant 3 000,00 voix,

La Présidente de l'assemblée a désigné PHILIPPE GUILBRETEAU comme secrétaire de séance.

La Présidente déclare que l'assemblée est valablement constituée; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- Les annexes comptables

La Présidente rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31/01/2025.
- Affectation du résultat.

Puis lecture est donnée du rapport de la Présidence.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, la présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurants à l'ordre du jour :



Résolution N° 2 - Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter les pertes de l'exercice d'un montant de 2 399,10 Euros en totalité au compte 'report à nouveau'.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société, au cours du ou des exercices précédents.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme à l'assemblée générale ordinaire du 18/07/2025.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Guillaume', is written over a faint, illegible printed name.